

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris La Défense, le 20 mars 2026

FNA : avec le vieillissement du parc, l'entretien des véhicules devient un enjeu majeur

À l'occasion de la publication du rapport annuel de l'UTAC-OTC sur le contrôle technique des véhicules légers, la Fédération Nationale de l'Automobile (FNA) alerte sur les enjeux croissants d'entretien et de sécurité. En effet, près d'un véhicule sur cinq présentait en 2025 une défaillance nécessitant une réparation, dans un parc automobile dont l'âge moyen atteint désormais 13,3 ans.

Un parc automobile de plus en plus ancien

Le rapport 2025 confirme une tendance structurelle : les automobilistes conservent leur véhicule plus longtemps. L'âge moyen des véhicules contrôlés atteint désormais 13,3 ans, contre 11,8 ans il y a dix ans, et 60,85 % du parc a aujourd'hui plus de 10 ans.

Dans ce contexte, la FNA souligne que l'entretien régulier des véhicules devient un enjeu central, à la fois pour la sécurité des usagers et pour la maîtrise de leur impact environnemental.

Près d'un véhicule sur cinq nécessite une réparation

Avec plus de **23 millions de contrôles techniques périodiques** réalisés, le rapport met en évidence l'utilité concrète du dispositif : 18,58 % des véhicules présentent des défaillances majeures nécessitant une contre-visite, et 0,72 % des défaillances critiques entraînant une interdiction immédiate de circuler.

Ces chiffres confirment le rôle fondamental du contrôle technique comme **outil de prévention**, en identifiant des anomalies pouvant représenter un risque pour la sécurité routière. Ce rôle s'appuie notamment sur le nombre important de défaillances mineures relevées lors des contrôles, qui permettent d'alerter les automobilistes en amont et d'éviter l'apparition de défaillances plus graves. Les défauts les plus fréquents concernent notamment l'éclairage, les pneumatiques, le système de freinage ou encore les dispositifs antipollution, autant de points qui rappellent l'importance d'un suivi régulier du véhicule.

La pollution, un enjeu encore sous-estimé

Le rapport souligne également la fréquence des anomalies liées aux systèmes de dépollution, dans un parc encore très majoritairement thermique.

Pour la FNA, ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les pratiques d'entretien préventif, notamment via le développement de dispositifs d'éco-maintenance permettant d'anticiper la dégradation des systèmes antipollution.

Une transition énergétique encore progressive

Malgré les évolutions du marché, les motorisations thermiques restent très largement dominantes, représentant encore plus de 94,5 % du parc contrôlé, avec une **part prépondérante du diesel** (59,13% des Contrôles Techniques Périodiques réalisés en 2025). Les motorisations hybrides et électriques commencent toutefois à progresser, une tendance appelée à se renforcer dans les années à venir.

Cette réalité rappelle que la transition énergétique du parc automobile prendra du temps et nécessitera un accompagnement adapté des automobilistes comme des professionnels.

Des entreprises de proximité au cœur de la sécurité routière

La FNA tient à saluer le travail quotidien des 6 787 centres de contrôle technique et de leurs contrôleurs, acteurs essentiels de la sécurité routière et de la surveillance du parc roulant sur l'ensemble du territoire.

« Anticiper plutôt que subir »



Pour Bertrand Billaud, Président de la branche contrôle technique de la FNA :
« Le vieillissement du parc automobile renforce plus que jamais l'importance du contrôle technique et de l'entretien régulier des véhicules. Les résultats de ce rapport montrent que nous devons collectivement encourager une logique d'anticipation, notamment sur les systèmes de dépollution. C'est tout l'enjeu de l'éco-maintenance, qui permet d'éviter des défaillances plus lourdes, coûteuses et pénalisantes pour l'environnement comme pour les automobilistes. »

La profession attentive aux évolutions à venir

La FNA suivra avec attention les premiers bilans du contrôle technique des deux-roues, récemment mis en place, afin d'en évaluer les impacts sur la sécurité et l'entretien du parc.

À propos

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.